

ATTESTATION DE CONFORMITE

40077-0

Suivant le décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Délivré à :

AMPERE ELECTRICITY

Site industriel :

FRA Route de Quincy - Manufacture de Douai 59509 DOUAI

Date de l'audit : 6 et 7 juin 2024

Référence du rapport d'audit : P239393/P1

Le LNE atteste que le site industriel cité ci-dessus a fait l'objet d'un audit couvrant les procédures mentionnées à l'article D. 541-362 et leurs mises en oeuvre, et que l'ensemble répond aux prescriptions réglementaires du décret n° 2021-461.

Date d'émission : 15 juillet 2024

Date de fin de validité : 06 juin 2027

Pour le Directeur Général



Responsable du Département Certification de Produits et Services